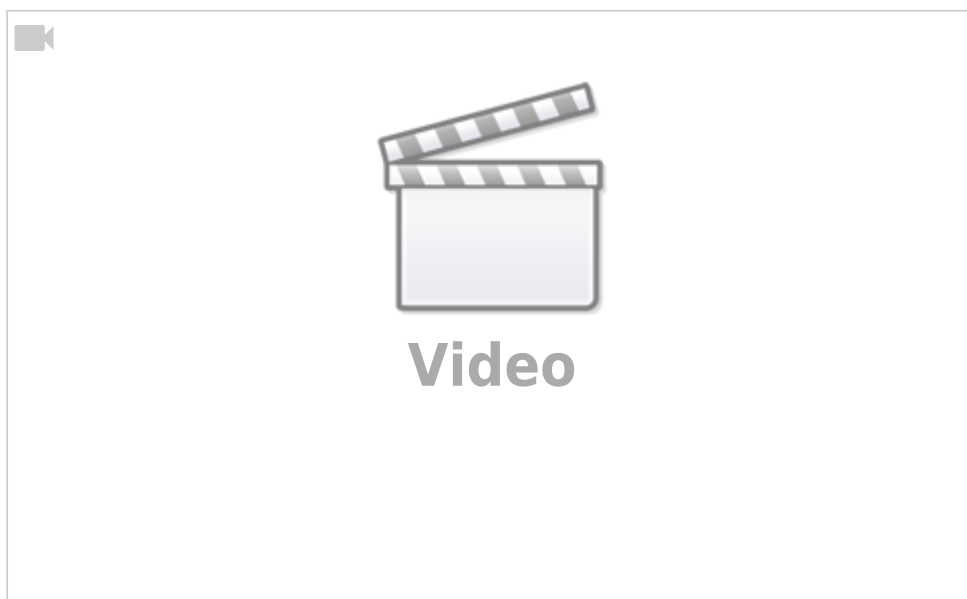


Encaissements/Décaissements *

Les encaissements et décaissement sont les sommes qui entrent et sortent de vos comptes bancaires ou de votre caisse.

Ces entrées ou sorties peuvent être **ventilées** en plusieurs sous-écritures.

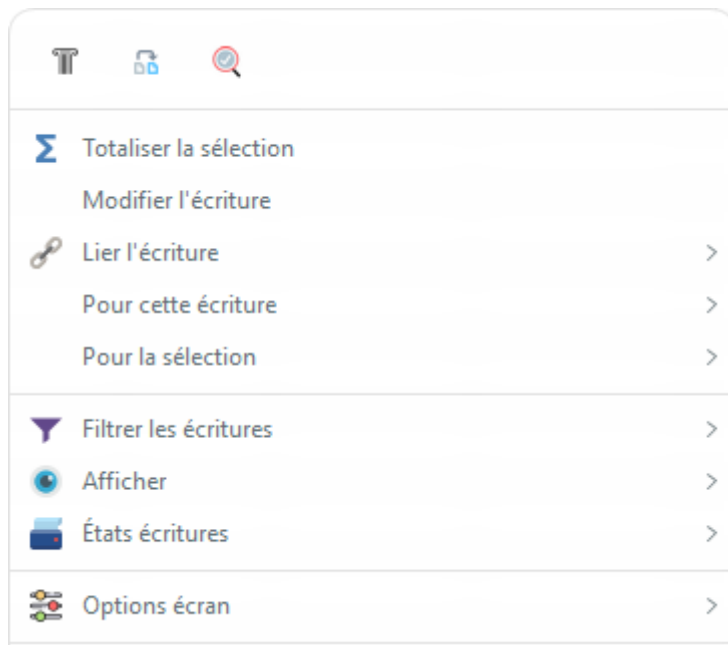
Plusieurs écrans sont dédiés à la saisie de ces mouvements.



Liste des encaissements/décaissements

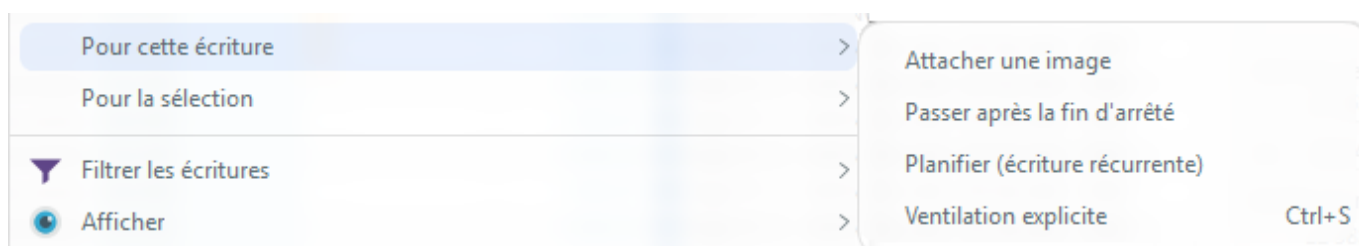
Accès : *Compta* → *Encaiss/Décaiss*

L'écran présente les écritures enregistrées, pour le mois et le compte sélectionné.



- **Totaliser la sélection** effectue le total des lignes sélectionnés (multisélection possible)
- **Lier l'écriture** permet de rattacher une écriture à une pièce client ou une pièce fournisseur, et/ou à un projet et une tâche. Lorsque Gestan génère une écriture depuis le bouton **Encaisser** de la liste des factures, le rattachement au document d'achat ou de vente est automatique.

Sous-menu "Pour cette écriture"

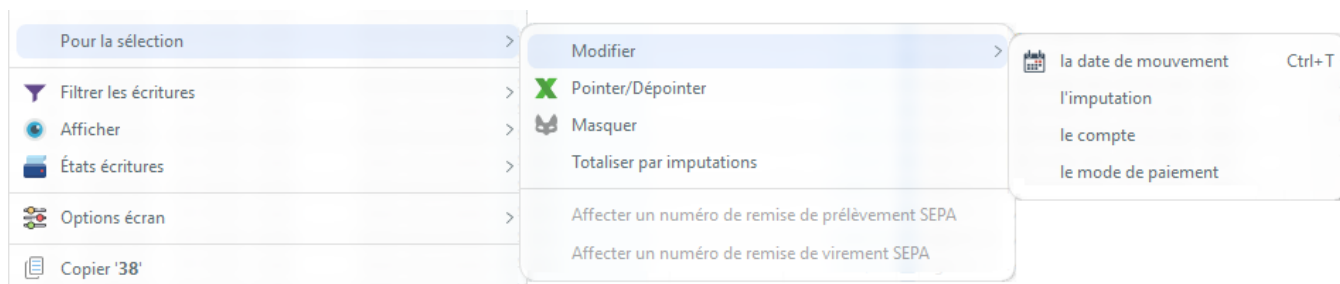


Il permet de :

- **Attacher une image** permet de lier une image ou un pdf (un scan du ticket de caisse, par exemple) à l'enregistrement.
- **Passer après la fin d'arrêté** permet de passer toutes les écritures non-pointées après la date de fin d'arrêté. C'est pratique à la fin d'un pointage, pour déplacer toutes les écritures qui avaient été enregistrées à tort avec des dates trop précoces.
- **planifier** : c'est à dire d'enregistrer une écriture récurrente. Par exemple, si vous payez un forfait de téléphone chaque mois, vous pouvez enregistrer un décaissement mensuel qui sera généré automatiquement
- **ventilation explicite** : c'est à dire déclarer la "composition" d'une écriture, par exemple déclarer que sur une facture d'abonnement internet, XXX euros sont concernés par une tva à 20%, et YYY euros par une TVA à 10%.

Si l'extension **GESTAN_TRESO** est présente, il permet également de **budgétiser**, c'est à dire déclarer que l'écriture considérée est récurrente, et en tenir compte dans vos prévisions de trésorerie.

Sous-menu "Pour la sélection"

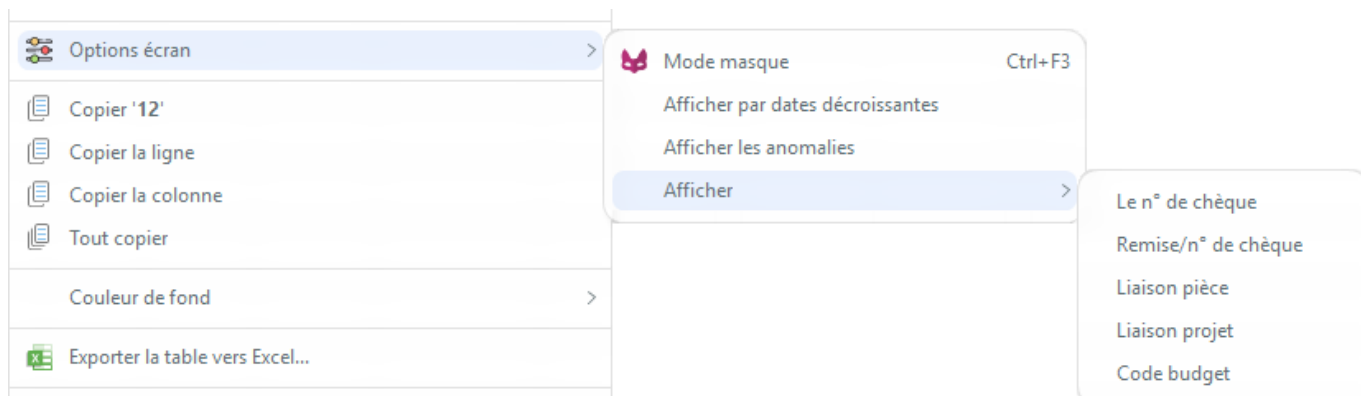


Le menu **Pour la sélection** permet entre autre de modifier en bloc une sélection d'écritures, par exemple changer leur imputation.

Le menu **Etats écritures** permet de déclencher l'impression de nombreux états relatifs aux écritures, et notamment :

- le **bon de caisse**
- le **reçu** (ou **récépissé**)
- le **chèque** (permet d'imprimer le chèque correspondant à l'écriture sélectionnée sur un papier pré-imprimé).

Sous-menu "Options écran"



Le **Mode masque** permet de masquer/démasquer les écritures. C'est très pratique au moment du pointage des écritures (voir ci-dessous).

La fiche écriture

La date de **Règlement** est la date de réalisation effective de l'encaissement ou du décaissement.

La date **Document** est la date éventuelle du document qui lui est relatif. Pour un encaissement de facture, par exemple, cette date est la date d'émission de la facture. Cette donnée est utile dans le cas où vous avez enregistré un décaissement sans la facture fournisseur correspondante, ou dans le cas où vous avez réglé avec une carte à débit différé.

L'image 1 permet de lier une image à l'écriture, par exemple un scan de la note de frais ou de la facture.

Les voyants 2 et 3 indiquent si l'écriture est pointée ou justifiée. Dans ce cas, ils sont verts.

L'imputation est un libellé "en clair" qui permet de faire le lien entre l'écriture, son code comptable, et son code de contrepartie. Son menu contextuel permet de créer de nouvelles imputations, si nécessaire. Si l'écriture est ventilée, la combo n'est plus modifiable, et un bouton 4 permet d'ouvrir l'écran de [ventilation des écritures](#).

Le **régime** permet de distinguer s'il s'agit d'arrhes, d'acompte, ou d'autre chose. Il s'agit d'une information pour mémoire, sans implication comptable.

Le **tiers** est la personne concernée par l'écriture, celle qui vous règle ou celle que vous payez. Dans le cas d'une facture, le tiers est automatiquement le client de la facture. Dans le cas d'une écriture sans pièces particulière (par exemple une note de restaurant), vous pouvez choisir un tiers enregistré dans votre base contact, ou saisir un simple libellé.

Le **Compte** est le celui (compte bancaire ou compte de caisse) sur lequel est passé le mouvement.

Le mode de **paieement par** conditionne la saisie d'informations en rapport. Par exemple, le mode de paiement "par chèque" permet de saisir un code banque, un n° de chèque, et un éventuel n° de bordereau de remise.

La **TVA** peut être pré-affichée en fonction de l'imputation. Pour les TVA qui ne sont pas aux taux

standards, sélectionnez "Autre" dans la combo TVA : vous pourrez alors saisir séparément un montant TTC et un montant HT, le taux définitif de la TVA sera calculé au moment de la validation de l'écriture.

Le bas de la fiche 5 présente les liaisons éventuelles de l'écriture, avec une facture, un ticket de caisse, ou une note de frais. Dans le cas d'une écriture ventilée, un voyant indique la validité de la ventilation.

Un cadenas est affiché dans le cas où l'écriture n'est plus modifiable (écriture verrouillée).

Utilisation en mode de pointage

Le "pointage" des écritures (ou "rapprochement bancaire") consiste, quand vous avez reçu votre relevé de banque, à contrôler que les écritures saisies correspondent bien avec le relevé, et que vous avez bien enregistré toutes les écritures figurant dans le relevé. Cette vérification est le premier gage d'une comptabilité strictement exacte.

Le bouton **Pointage** permet de passer en mode pointage, ou rapprochement bancaire.

Une fenêtre va alors permettre de saisir les données de l'arrêté de compte transmis par votre établissement bancaire.

Il suffit d'entrer la date de **fin** de l'arrêté, et le montant du **solde fin**.

Compte	
Début	30/06/2026
Fin	31/07/2026
N° d'ordre	2
Solde début	150,00
Solde pointé	0,00
Solde fin	210,55
Comptabilisé	0,00

Le bouton **OK** permet de retourner sur l'écran liste des écritures en mode pointage.

En haut de l'écran, un point rouge clignote, qui nous indique que nous sommes en mode pointage, et que les montants pointés ne sont pas cohérents avec l'arrêté de compte saisi.

Encaissements et décaissements

Tout ☒ Non pointées ☐ <tous> <tout> 01/07/26 - 31/07/26

Id	D. rglt	D. doc	Paiement	Imputation	Tiers	Pt	Décaiss.	Encaiss.	FP	Libellé
2	15/07/26	15/07/26	Carte	Achat de petit équ	OFFICE DEPART		12,65		☒	Papier A4
3	17/07/26	16/07/26	Carte	Vente de produits	ANYWAY			60,00	☒	Rglt FC 2 - Prunes
4	19/07/26	18/07/26	Carte	Vente de produits	NOMADE			13,20	☒	Rglt FC 3 - Prunes

Totaux débit / crédit 12,65 73,20

Comptabilisé 60,55
Pointé 0,00
Pointage 01/07/26-31/07/26

Dans ce mode, il suffit de faire un double-clic sur les écritures de Gestan dont nous constatons la présence dans le relevé de banque. Les écritures passent alors en état "Pointé". A la fin du pointage, le point rouge passe alors au vert si les montants pointés sont corrects par rapport à l'arrêté de compte.

[illegible]

Liaison entre factures et écritures

Quand vous utilisez le bouton d'encaissement de la liste des factures, un enregistrement d'encaissement est généré, avec une liaison automatique vers la facture réglée : lorsque vous demandez l'affichage des paiements pour telle ou telle pièce, cela permet d'afficher les écritures liées à la pièce.

Il est possible de supprimer et de créer manuellement ces liaisons. En cas de création d'une liaison vers une facture, qui solderait la facture, le statut de la facture sera mis à "réglé". En cas de suppression d'une liaison vers une facture réglée, le statut de la facture sera mis à "règlement en attente".

Astuces pour la gestion des écritures

📌 Mémoriser les codes banques des chèques qui vous sont remis. Pour ceci, faites un clic droit sur la zone "code banque".

👉 Taux de TVA bancals. Si vous avez une écriture avec par exemple un TTC à 15.95, et un HT à 15.12, Gestan va vous afficher un taux de TVA de 5.49, car il est calculé sur les valeurs fournies, et arrondi (le taux est de 5.48941). Pour retrouver un taux de 5.5%, utilisez le menu contextuel du montant TTC **Appliquer une TVA**. Ce menu va vous permettre de saisir un taux de TVA. Un montant

HT non arrondi sera calculé (mais la somme affichée sera toujours de 15.12), et le taux de TVA sera à sa valeur correcte, soit 5.5%



Autres articles "Compta"

- [Affectations comptables automatiques](#)
- [Arrêtés de TVA](#)
- [Balance](#)
- [Balance tiers](#)
- [Calcul de la TVA](#)
- [Certification des logiciels de caisse](#)
- [Clôture comptable / Exercices comptables](#)
- [Comptabilisation des écritures](#)
- [Comptabilité avec Gestan : principes de base](#)
- [Comptabilité en partie double](#)
- [Compte bancaire et de caisse](#)
- [Compte de résultat](#)
- [Créances irrécouvrables](#)
- [Encaissements/Décaissements](#)
- [Export CFONB](#)
- [Export SEPA](#)
- [Export XIMPORT des données comptables](#)
- [Facturation par taux de taxe](#)
- [Grand Livre](#)
- [Immobilisations](#)
- [Imputations comptables](#)
- [Journal](#)
- [Journaux comptables \(codes\)](#)
- [Lettrage](#)
- [Liaisons comptables](#)
- [Liaisons en masse : écritures](#)
- [Micro-Entreprise / Auto-Entreprise](#)
- [OD \(opérations diverses\)](#)
- [Options des documents comptables](#)
- [Paramétrage comptabilité](#)
- [Pièces sans imputation](#)
- [Plan comptable](#)
- [Pointage TVA](#)
- [Produits et Charges](#)
- [Relevés de compte bancaire *](#)
- [Remise de chèques](#)
- [Revue des écritures *](#)
- [Soldes de gestion](#)
- [Taux de TVA](#)
- [Ticket Z](#)
- [Trésorerie prévisionnelle *](#)
- [Trésorerie simplifiée](#)
- [Ventilation des factures par échéances](#)

Ventilation des écritures

Ventilation détaillée par taux de taxe *

From:

<https://manuel.gestan.fr/> - **Le manuel de Gestan**

Permanent link:

<https://manuel.gestan.fr/fr/wiki/compta/ecritures?rev=1785534126>

Last update: **2026/07/31 23:42**